

**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT
DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU**
prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 Novembre 2002 modifié

VALABLE 5 ANS à partir du 16/01/2012

N° 15633-12

MATERIAU PRESENTE PAR :

[REDACTED]

REFERENCE COMMERCIALE :

[REDACTED]

DESCRIPTION SOMMAIRE

:Papier Ignifugé composé de fibres cellulosiques
couché de charges minérales et de sel d'ammonium
inorganique, avec enduction sur face recto à base de
liant synthétique acrylique et pigments minéraux
Masse surfacique : 221 g /m²
Epaisseur : 225 µm
Coloris présentés : blanc

NATURE DES ESSAIS :

Essai au brûleur électrique et essai complémentaire

CLASSEMENT :

M1

DURABILITE DU CLASSEMENT
établissement réglementé


: limitée a 12 mois apres mise en œuvre dans un

Compte tenu des critères résultant des essais décrit dans le rapport d'essai annexé n° : 15633-12 du 16/01/2012

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Au Bouchet, le 16/01/2012

Chef du Laboratoire
"Essais au Feu"
H. BARBIER



Responsable de l'essai

M LUKUSA



Nota : sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essai annexé.

Ces essais ont été réalisés dans un laboratoire dont les systèmes de classement de la qualité et de l'environnement sont certifiés AFNOR ISO 9001 et ISO 14001

RAPPORT D'ESSAI
DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU
prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 Novembre 2002 modifié

VALABLE 5 ANS à partir du 16/01/2012

N° 15633-12

et annexes de 4 pages

1-BUT DES ESSAIS : Soumettre le matériau à l'action d'une source de chaleur rayonnante

2-PROVENANCE ET CARACTERISTIQUES DES ECHANTILLONS

2-1 PRODUCTEUR:

[REDACTED]

2-2 DISTRIBUTEUR:

[REDACTED]

2-3 MARQUE COMMERCIALE

[REDACTED]

2-4 CARACTERISTIQUES ATTESTEES PAR LE DEMANDEUR :

Papier Ignifugé formé de fibres cellulosiques, de charges minérales et de sel d'ammonium inorganique, couche appliquée au recto : liant synthétique acrylique et pigments minéraux

Masse au m² : 221 g
Epaisseur : 225 µm
Coloris présentés : blanc

2-5 CARACTERISTIQUES CONSTATEES PAR LE LABORATOIRE :

Date de réception des échantillons : 30/11/2011
Masse au m² : 240 g
Epaisseur : 220 µm
Coloris présentés : blanc

3-MODALITES DES ESSAIS ET RESULTATS

Annexe page 1 : Modalités des essais, conditionnement, classement, durabilité.
Annexes pages 2 et 3: Résultats des essais, tableaux.
Annexe page 4 : Observations concernant les essais.

Ces essais ont été réalisés dans un laboratoire dont les systèmes de management de la qualité et de l'environnement sont certifiés AFNOR ISO 9001 et ISO 14001

**MODALITES DES ESSAIS DE CLASSEMENT POUR MATERIAUX SOUPLES D'UNE
EPAISSEUR INFERIEURE OU EGALE A 5 mm ET DES
MEDIAS FILTRANTS DE TOUTES EPAISSEURS**

1 - ESSAI AU BRULEUR ELECTRIQUE

L'éprouvette (18 cm x 60 cm) tendue sur une grille est disposée sur un support à 30° sur l'horizontale. Un cache incombustible est rabattu au dos, au départ de l'essai. Le matériau est soumis au rayonnement calorifique et à un courant de gaz chauds provoqués par un brûleur d'HOFFMANN disposé, suivant son axe vertical, à 3 cm sous l'éprouvette. Après 20 secondes, une flamme pilote est amenée au contact du matériau pendant cinq secondes. Durée de l'essai : 5 min.. Les éléments déterminants sont :- durée de l'inflammation, - distance détruite depuis le bord inférieur.

2 - ESSAIS COMPLEMENTAIRES

Les matériaux qui présentent un comportement très particulier au cours de l'essai principal font l'objet des essais complémentaires indiqués ci-après.

2.1. - Essai pour matériaux fusibles

L'éprouvette (7 cm x 7 cm) disposée sur une grille métallique définie, est soumise au rayonnement d'un épiradiateur situé à 3 cm au-dessus. Pendant cinq minutes, le radiateur est écarté à chaque inflammation puis remis en place après extinction. Pendant cinq minutes supplémentaires, le radiateur reste en place. Les éléments déterminants sont :
. présence de gouttelettes enflammées ou non,
. inflammation de la ouate de cellulose disposée sous l'échantillon.

2.2. - Essai de propagation de flamme

L'échantillon (46 cm x 23 cm) disposé verticalement, sur chant, subit l'action d'une flamme de brûleur à gaz. On mesure la vitesse de propagation entre deux repères distants de 25 cm ou dans le cas de la non propagation de la flamme, on note les durées de persistance de flamme, les distances de propagation et les chutes de gouttes enflammées ou non.

2.3. - Mesure du Pouvoir Calorifique

On mesure la quantité de chaleur dégagée par la combustion d'une masse connue de matière que l'on enflamme dans une bombe calorimétrique remplie d'oxygène sous pression.

3 - CONDITIONNEMENT DES ECHANTILLONS

Les échantillons présentés aux dimensions normales sont maintenues dans une enceinte conditionnée (23° C ± 2° C et 50 % ± 5 % d'humidité relative) jusqu'à masse constante à 0.1 % près.

4 - CLASSEMENT

Ils sont établis à la suite des essais au brûleur électrique et éventuellement des essais complémentaires.

Les matériaux combustibles sont classés en M1, M2, M3 ou M4.

Seuls les matériaux classés M1 peuvent prétendre au classement M0.

5 - EPREUVE DE DURABILITE

Les conditions de ces épreuves, leur interprétation et le processus de classement sont définis dans la norme NF P 92-512.

II - Essai de persistance de flamme Suivant la norme NF P 92-504 de Décembre 1995

Cet essai consiste à soumettre l'éprouvette de 230 x 460 mm en position verticale à l'action d'une source de chaleur.

Celle-ci est constituée par un brûleur à gaz appliqué contre le matériau pendant plusieurs périodes de 5 secondes.

Nous observons :

- l'inflammation de l'éprouvette
- la propagation de la flamme sur le matériau
- les chutes de gouttes enflammées ou non.

Lors des essais sur le matériau [REDACTED] nous observons:

Date des essais : 12/01/2012

EPROUVETTE N°	1	2	3	4
Sens des éprouvettes	Chaîne	Trame	Chaîne	Trame
Coloris de l'éprouvette	Blanc	Blanc	Blanc	Blanc
Face exposée au brûleur	*	*	*	*
Persistance de la flamme (durée)	/	/	/	/
Chute de gouttes enflammées	non	non	non	non

4 - OBSERVATIONS CONCERNANT LES ESSAIS.

4.1 Essai au brûleur électrique :

Quatre éprouvettes ont été testées .
Il n' y a pas eu d'inflammation de plus de 5 secondes sur chacune des éprouvettes testées.
Il n'y a pas eu de chute de gouttes.
Il y a eu percement du matériau sur deux des éprouvettes testées.

4.2 Essai de persistance de flamme

Quatre éprouvettes ont été testées .
Il n'y a pas eu inflammation des éprouvettes
Il n'y a pas eu de chute de gouttes enflammées

Le Bouchet, le 16/01/2012

Chef du Laboratoire
"Essais au Feu"


H. BARBIER

Responsable de l' essai


M. LUKUSA